

COMMISSION CITOYENNE
COMPTE-RENDU de la REUNION N°7
 du mardi 09/11/2021
 au restaurant **La Cucaracha**

Prochaine réunion
 le mardi 23/11/2021
 à la Mairie

	STRUCTURE	NOM	Prénom	Présent
COLLEGE CITOYENS		ANDIA	Marine	X
		DUPOIS	Corinne	X
		GRAVÉ	Céline	
		GRIMAUD	Sophie	
		LETANG	Amélie	X
		POLI	Emmanuelle	X
		ZIMMERMANN	Maritxu	X
		BONNET	Patrice	X
		BOURDON	Maxime	
		CAMPOMANES	Manuel	X
		DUFIET	Sylvain	
		FLAMENT	Jean-Marie	X
		MICHEL	Nicolas	X
	ROCHE	Hervé	X	
	TAPIA ARADILLA	Arnau	X	
COLLEGE ASSOCIATIONS	Bidart Union Club	ARGAGNON	Dominique	
	Bidart Océan Club	SCHAUBES	Nicolas	
	Bidarteko Surf Club			
	Kostakoak de Bidart			
	Bidarteko Dojo	FALOURD	Patricia	
	Tennis Club de Bidart			
	Kurbaren Bila	COLSY	Damien	
	Batterie Fanfare Alegera	POYDESSUS	Nicolas	
BUREAU D'ETUDES	Phytolab	TANT	Mélanie	
	Interland	MOREUX	Alizée	
	Interland	VIVES	Camille	
AMO CONCERTATION	Groupe HER	TRABUT	Louis	
	MM	MILOU	Camille	
	MM	MARTY	Mariette	X



La 7^{ème} réunion de la Commission Citoyenne a pour objet la définition des enjeux de mobilités.

Le calendrier des prochaines réunions est abordé : certaines dates prévues en janvier sont amenées à être modifiées pour permettre la présence du BE Phytolab. Il s'agit du Marché prévu le 08/01, de la CC10 du 18/01, et des marchés des 05/03 et 30/04. Les dates définitives ne sont pas encore définies, les

membres de la commission seront informés dès que possible.

Un rapide débriefing du marché aux questions et aux idées du 30 octobre est effectué : la saison et la météo ont eu pour conséquence une affluence moindre par rapport au précédent marché. Il est proposé d'organiser le prochain en lien avec la jeunesse, à des dates et horaires plus propices à toucher ce public : un mercredi après-midi ? à l'occasion du carnaval ? Là aussi, les membres de la commission seront informés dès que possible des modalités retenues.

1. ETAT DES LIEUX DES MOBILITES

Pour aborder la thématique des mobilités, riche de sujets sous-jacents et apporter un éclairage expert, sont présents :

- **Marie Buraud**, Responsable du pôle citoyenneté, notamment en charge des questions de mobilités, Ville de Bidart ;
- **David Dada**, Chargé de mission, Ville de Bidart.
- **Romain Mathey**, Chargé de mission projets partenariaux et ferroviaires, Direction de la Stratégie et de la Prospective, DGA MOBILITE – Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour

Mobilités actives et transports en commun

Définition des mobilités actives : c'est une forme de transport de personnes, et parfois de biens, qui utilise principalement l'activité physique humaine comme source d'énergie.

Les mobilités actives représentées sur et aux abords du secteur sont détaillées, on trouve :

- Les voies piétons / vélos (voir carte interactive sur le site de l'office de tourisme de Bidart) ;
- Le service de location de vélos électriques ;
- Le service de prêt de vélo longue durée ;
- Le service de transport collectif pour les PMR ;
- Le service de transport spécifique pour les personnes âgées ;
- Le covoiturage (Txik Txak Kovoit') : qui n'est pas une mobilité active, mais contribue toutefois à la décarbonation de la mobilité

Un schéma des mobilités douces est en cours d'étude, à l'échelle intercommunale avec les communes de Biarritz, Guéthary et Arbonne. Parallèlement, un travail pour la réalisation d'un plan cyclable et piéton communal est engagé afin de relier chaque quartier Bidartar.

Des travaux très attendus et complexes sont également prévus avec la réalisation de 3 passerelles :

- Au niveau de Parlementia (pont ferroviaire) ;
- Sur le fleuve Uhabia au niveau du bassin de rétention Ur Onea ;
- Sous la RD810 pour assurer la connexion entre la voie verte et la velodyssée.

Le syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA) et ses compétences sont présentées. C'est l'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM).

Le secteur de l'Uhabia est desservi par 3 lignes de bus à l'année (44, 46, et 3) et la ligne estivale 54. Les lignes 44, 46 et 54 sont gratuites pour les Bidartars et les résidents en juillet et en août grâce au Pass Uhabia.

Le train, le Réseau Express Basque

Les partenaires que sont la région et le SMPBA mènent actuellement une étude pour la mise en œuvre d'un REB (réseau Express Basque) au sein de laquelle figure la création d'un arrêt ferroviaire sur le site historique de l'ancienne gare de Bidart.



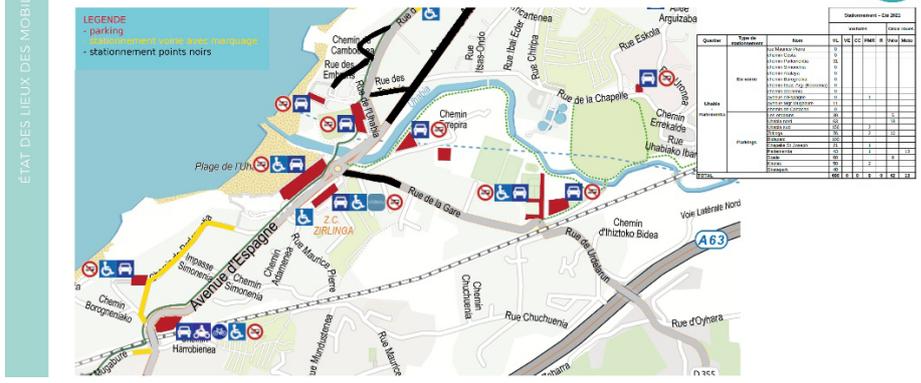
Circulations automobiles et stationnements

On dénombre sur la zone d'étude 7 zones de stationnement, pour un nombre total de stationnements avoisinant les 700 places, dont 450 à proximité immédiate de la plage.

La RD810 marque très fortement le site et constitue une coupure fonctionnelle très forte avec ses 2 000 véhicules/jour hors saison pouvant aller jusqu'à 30 000 véhicules/jours l'été.

CIRCULATIONS AUTOMOBILES ET STATIONNEMENTS

Les stationnements



La RD810, un axe structurant

Le SMPBA est lauréat de l'appel à projet lancé par l'Etat pour la réalisation d'aménagements d'une voie bus en site propre et de pistes cyclables sur la RD810 entre Bayonne et Hendaye.

Les objectifs de ce nouveau mode de transport en commun sont d'une part d'améliorer le fonctionnement de la ligne 3 du BAB (?) à Saint Jean de Luz pour les déplacements domicile-travail notamment, et de sécuriser les circulations douces sur le parcours.

Qui fait quoi ?

En matière de mobilités ; les acteurs sont multiples : Région, Conseil départemental, Syndicat des mobilités. Leurs rôles respectifs sont détaillés dans le support de présentation joint en annexe du présent compte-rendu.

Potentialités

Le contexte foncier et ses potentialités est abordé, ainsi que quelques exemples d'interventions en sites littoraux :

- Réaménagement durable de la plage de Contis à Saint-Julien en Born ;
- Abords du Phare des Baleines à Saint-Clément des Baleines (Ile de Ré).

Enfin, quelques exemples de mobilité actives :

POTENTIALITÉS
Quelques mobilités actives



2. DEFINITION DES ENJEUX DE MOBILITE

Etant donné le nombre de présents, le groupe complet s'engage dans la réflexion autour des panneaux.

Les débats ont été animés, particulièrement concernant la question des stationnements. Un consensus semble difficile à faire émerger. Néanmoins, les enjeux et objectifs retranscrits en annexe du présent compte-rendu ont remporté à minima 10 positions favorables sur 12 participants.

3. APERITIF DÎNATOIRE ET CLOTURE

Les participants ont pris un verre et mangé un morceau, ils remercient Joseph pour son accueil chaleureux et les conditions idéales dans lesquelles s'est déroulée la réunion.

Le prochain rendez-vous est fixé au mardi 23 novembre, autour des enjeux d'habitat et d'activités ludiques, sportives, culturelles et économiques.